

**MOISSON LAURENTIDES**  
**ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**31 MARS 2023**



**LAUZON  
GIROUX**

**MOISSON LAURENTIDES**  
**ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**31 MARS 2023**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats non consolidés	5
Évolution de l'actif net non consolidé	6
Bilan non consolidé	7
Flux de trésorerie non consolidés	8
Notes complémentaires	9 - 19



# LAUZON GIROUX

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
**MOISSON LAURENTIDES**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de **MOISSON LAURENTIDES** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2023, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme dans le cas d'organismes semblables, l'organisme tire une partie de ses produits de dons et d'activités à l'égard desquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits aux comptes de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, ainsi que de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers non consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Observations*

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers qui décrit, entre autres, la méthode comptable pour le montant des dons reçus et redistribués sous forme de nourriture présenté à l'état des résultats. Ce montant n'a fait l'objet d'aucune procédure d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lauson Giroux* <sup>1</sup>  
*Comptables Professionnels Agréés inc.*

Blainville, le 13 juin 2023

---

<sup>1</sup> Par Sylvie Beaugard, CPA auditrice

**MOISSON LAURENTIDES**  
**RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023 (12 mois)	2022 (9 mois)
<b>Dons reçus et redistribués sous forme de nourriture</b>	<b>42 745 049 \$</b>	<b>26 782 974 \$</b>
<b>PRODUITS</b>		
Dons		
Fondations et organismes caritatifs (note 12)	171 124 \$	106 517 \$
Biens et services	20 119	46 750
Grand public et entreprises	576 878	306 796
Réseau Les Banques alimentaires	735 146	865 377
Revenus de la filiale (note 17)	21 661	41 363
	<b>1 524 928</b>	<b>1 366 803</b>
Activités (note 13)	941 700	613 938
Contributions gouvernementales (note 14)	236 749	148 259
Intérêts et autres revenus	46 768	5 625
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	195 538	138 498
Total des produits relatifs à la mission	2 945 683	2 273 123
Projets (note 15)	36 071	35 820
Total des produits	<b>2 981 754</b>	<b>2 308 943</b>
<b>CHARGES</b>		
Approvisionnement	418 867	325 103
Transport	249 762	166 403
Entrepôts	566 588	378 350
Liaison avec les organismes	95 408	31 682
Activités et redistributions aux organismes	340 176	176 935
Administration	280 629	254 688
Intérêts et frais bancaires	4 562	5 811
Amortissement des immobilisations corporelles	418 828	245 691
(Gain) perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(33 010)	762
Total des charges relatives à la mission	2 341 810	1 585 425
Projets (note 15)	280 887	136 595
Total des charges	<b>2 622 697</b>	<b>1 722 020</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>	<b>359 057</b>	<b>586 923</b>
<b>AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>		
Provision pour dépréciation des avances à la filiale	(12 000)	-
Indemnité d'assurance	-	17 694
Dépenses liées à un sinistre	-	(18 694)
Quote-part des résultats de la filiale	(10 715)	4 208
	<b>(22 715)</b>	<b>3 208</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>336 342 \$</b>	<b>590 131 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.*

**MOISSON LAURENTIDES**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	Grevé d'affectations internes (note 18)	Investi en immobilisa- tions corporelles	Non affecté	2023 Total (12 mois)	2022 Total (9 mois)
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>1 025 000</b>	<b>\$ 2 529 946</b>	<b>\$ 366 536</b>	<b>\$ 3 921 482</b>	<b>\$ 3 331 351</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges a)	-	(190 280)	526 622	336 342	590 131
Investissement net en immobilisations corporelles b)	-	56 394	(56 394)	-	-
Affectations nettes de l'exercice	200 000	-	(200 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 225 000</b>	<b>\$ 2 396 060</b>	<b>\$ 636 764</b>	<b>\$ 4 257 824</b>	<b>\$ 3 921 482</b>

a) Représenté par :

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	195 538
Amortissement des immobilisations corporelles	(418 828)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	33 010
	<b>(190 280)</b>

b) Représenté par :


Acquisition d'immobilisations corporelles	169 813
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(54 800)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(58 619)
	<b>56 394</b>

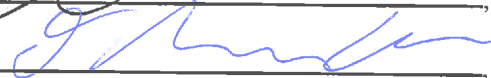


**MOISSON LAURENTIDES**  
**BILAN NON CONSOLIDÉ**  
**31 MARS 2023**

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	1 144 021 \$	773 358 \$
Débiteurs (note 3)	55 560	64 712
Avances à la filiale (note 4)	53 222	68 222
Dons et contributions gouvernementales à recevoir	69 091	123 118
Frais payés d'avance	29 421	24 227
	<b>1 351 315</b>	<b>1 053 637</b>
Encaisse réservée	1 225 000	1 025 000
Placement dans la filiale (note 5)	100	10 815
Immobilisations corporelles (note 6)	6 164 822	6 435 627
	<b>8 741 237 \$</b>	<b>8 525 079 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	230 615 \$	207 771 \$
Produits reportés (note 9)	444 036	450 145
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	40 000	-
	<b>714 651</b>	<b>657 916</b>
Dette à long terme (note 10)	-	40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	3 768 762	3 905 681
	<b>4 483 413</b>	<b>4 603 597</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations internes (note 18)	1 225 000	1 025 000
Investi en immobilisations corporelles	2 396 060	2 529 946
Non affecté	636 764	366 536
	<b>4 257 824</b>	<b>3 921 482</b>
	<b>8 741 237 \$</b>	<b>8 525 079 \$</b>

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.*

**MOISSON LAURENTIDES**  
**FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023 (12 mois)	2022 (9 mois)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	336 342 \$	590 131 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(195 538)	(138 498)
Amortissement des immobilisations corporelles	418 828	245 691
(Gain) perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(33 010)	762
Quote-part des résultats de la filiale	10 715	(4 208)
Provision pour dépréciation des avances à la filiale	12 000	-
	<b>549 337</b>	<b>693 878</b>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	9 152	18 971
Dons et contributions gouvernementales à recevoir	54 027	(17 222)
Frais payés d'avance	(5 194)	(9 346)
Créditeurs	22 844	(76 687)
Produits reportés	(6 109)	(297 040)
	<b>624 057</b>	<b>312 554</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Augmentation de l'encaisse réservée	-	(350 000)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	54 800	2 269
Acquisition d'immobilisations corporelles	(169 813)	(483 964)
Variation des avances à la filiale	3 000	(14 363)
Augmentation de l'encaisse réservée	(200 000)	-
	<b>(312 013)</b>	<b>(846 058)</b>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	58 619	381 688
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>370 663</b>	<b>(151 816)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>773 358</b>	<b>925 174</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>1 144 021 \$</b>	<b>773 358 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme a été constitué le 26 octobre 1987 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il gère un réseau de cueillette et de distribution de denrées alimentaires pour d'autres organismes sans but lucratif. En vertu de son statut d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt.

L'organisme est enregistré comme organisme de charité aux fins de l'impôt sur le revenu. Afin de conserver cet enregistrement, il doit se conformer à certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec en matière de redistribution des dons reçus.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Bâtisse	4 %
Équipement et mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Équipement d'entrepôt	20 %

**Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reçus afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Placement dans la filiale**

La société présente seulement des états financiers non consolidés et le placement dans la filiale est comptabilisé à la valeur de consolidation. À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de dépréciation et, s'il y a lieu, comptabilise la dépréciation en charge.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités sont constatés lorsque les activités ont lieu.

### **Dons reçus sous forme de biens et services**

L'organisme reçoit une grande quantité de nourriture de la part de donateurs afin qu'elle soit redistribuée. Celui-ci a choisi de ne pas constater ces dons aux états financiers non consolidés et de présenter leur juste valeur à titre d'information seulement à l'état des résultats.

De plus, le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus par les bénévoles (21 002 heures en 2023; 13 920 heures en 2022) ainsi que par des entreprises. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

Les dons reçus sous forme de biens et services autres que la nourriture et les services rendus par les bénévoles sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des dons et contributions gouvernementales à recevoir et de l'encaisse réservée.

Les avances à la filiale et les placements dans la filiale sont comptabilisés au coût

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et vacances à payer, des dépôts des organismes et de la dette à long terme.

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Coût de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Ventilation des charges**

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : Approvisionnement, Transport, Entrepôts, Liaison avec les organismes, Activités et redistributions aux organismes, Administration et Projets.

Les salaires et charges sociales sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**3. DÉBITEURS**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Comptes à recevoir	24 187 \$	21 600 \$
Taxes à la consommation	31 373	43 112
	<b>55 560 \$</b>	<b>64 712 \$</b>

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**4. AVANCES À LA FILIALE**

	2023	2022
Avances à la filiale	65 222 \$	68 222 \$
Provision pour dépréciation	(12 000)	-
	<b>53 222 \$</b>	<b>68 222 \$</b>

**5. PLACEMENT DANS LA FILIALE**

	2023	2022
<b>Filiale en propriété exclusive :</b>		
<b>9209-1800 Québec inc.</b>		
<b>(100 actions ordinaires, votantes et participantes)</b>		
Coût d'acquisition	100 \$	100 \$
Quote-part cumulative des résultats de la filiale	-	10 715
	<b>100 \$</b>	<b>10 815 \$</b>

Cette société a été constituée le 1er juillet 2009 en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie selon la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Elle exploitait trois kiosques de la Société des Loteries du Québec afin d'obtenir du financement qui était versé au profit exclusif de l'organisme sans but lucratif "Moisson Laurentides". En juillet 2022, l'exploitation des trois kiosques a cessé.

Au 31 mars 2023, les informations suivantes étaient présentées aux états financiers non audités de la filiale :

	2023	2022
Actifs	53 955 \$	263 878 \$
Passifs	66 543	253 063
Capitaux propres	<b>(12 588) \$</b>	<b>10 815 \$</b>

	2023 (12 mois)	2022 (9 mois)
Produits	569 676 \$	1 519 871 \$
Charges d'exploitation	593 079	1 515 663
(Perte nette) bénéfice net	<b>(23 403) \$</b>	<b>4 208 \$</b>

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	484 375 \$	- \$	484 375 \$
Bâtisse	5 577 314	606 879	4 970 435
Équipement et mobilier de bureau	68 884	32 541	36 343
Équipement informatique	72 843	45 000	27 843
Matériel roulant	669 467	314 037	355 430
Équipement d'entrepôt	504 181	213 785	290 396
	<b>7 377 064 \$</b>	<b>1 212 242 \$</b>	<b>6 164 822 \$</b>

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	484 375 \$	- \$	484 375 \$
Bâtisse	5 577 314	399 884	5 177 430
Équipement et mobilier de bureau	67 351	23 551	43 800
Équipement informatique	69 377	33 376	36 001
Matériel roulant	880 786	352 210	528 576
Équipement d'entrepôt	343 676	178 231	165 445
	<b>7 422 879 \$</b>	<b>987 252 \$</b>	<b>6 435 627 \$</b>

**7. EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé pour 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 1,00 %, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 3 620 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles et actifs mobiliers, corporels et incorporels, présents et futurs ainsi qu'une hypothèque immobilière de 3 620 000 \$ sur le terrain et la bâtisse d'une valeur comptable nette de 5 454 810 \$. En vertu de la convention de crédit renouvelable annuellement, l'organisme doit respecter certains ratios financiers, soit un ratio de fonds de roulement minimum de 1:1, un ratio de dette totale sur la valeur corporelle nette maximum de 3:1 et un ratio de couverture du service de la dette minimum de 1:1. Au 31 mars 2023, les ratios étaient respectés et l'emprunt bancaire était inutilisé.

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**8. CRÉDITEURS**

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	131 728 \$	135 122 \$
Salaires et vacances à payer	94 887	68 649
Dépôts des organismes	4 000	4 000
	<b>230 615 \$</b>	<b>207 771 \$</b>

**9. PRODUITS REPORTÉS**

	2023	2022
Banques alimentaires Canada - Pandémie COVID-19	336 536 \$	434 137 \$
Banques alimentaires Canada - Fonds d'urgence	80 000	-
Golf	25 000	9 380
Autres	2 500	2 828
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale - Plan logistique transport durable	-	3 800
	<b>444 036 \$</b>	<b>450 145 \$</b>

**10. DETTE À LONG TERME**

	2023	2022
Emprunt à terme de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. L'emprunt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % (20 000 \$) s'il est remboursé en totalité avant cette date. Le solde impayé portera intérêt au taux de 5 % à compter du 1er janvier 2024 et sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025. L'aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée à titre de produit des exercices précédents.	40 000 \$	40 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	<b>- \$</b>	<b>40 000 \$</b>



**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaillent comme suit:

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtisse	3 973 385 \$	401 757 \$	3 571 628 \$	3 705 446 \$
Équipement d'entrepôt	318 458	154 783	163 676	145 891
Matériel roulant	142 108	108 650	33 458	54 344
	<b>4 433 951 \$</b>	<b>665 190 \$</b>	<b>3 768 762 \$</b>	<b>3 905 681 \$</b>

Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont affecté les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles:

	2023 (12 mois)	2022 (9 mois)
Solde au début	3 905 681 \$	3 662 491 \$
Augmentation des apports afférents aux immobilisations corporelles de l'exercice*	58 619	381 688
Amortissement de l'exercice	(195 538)	(138 498)
	<b>3 768 762 \$</b>	<b>3 905 681 \$</b>

\* Les apports afférents aux immobilisations corporelles de l'exercice sont composés d'apports du Ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada de 25 000 \$, de la Fondation Richelieu St-Jérôme de 1 437\$, de la Fondation Jacques Francoeur de 17 182 \$ et de la Fondation Luc Maurice de 15 000 \$.

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**12. DONS DE FONDATIONS ET ORGANISMES CARITATIFS**

	2023 (12 mois)	2022 (9 mois)
Fondation Marcelle et Jean-Coutu	67 000 \$	20 000 \$
Caisses Desjardins	25 000	-
La Fondation Tremblant	20 000	20 000
Fondation Jacques Francoeur	17 182	1 123
Fondation Luc Maurice	15 000	-
Ouvroir Saint-Sauveur	10 000	10 000
Fondation Paul A. Fournier	10 000	5 000
Fondation Christal de Roche	10 000	-
Fondation Sybilla Hesse	9 000	9 000
Mazon Canada	7 500	-
Fondation RBC	5 000	-
Fondation Parker-Hannifin	3 899	-
Fonds de bienfaisance Canada (RBC)	2 000	7 000
Fondation Richelieu St-Jérôme	1 437	807
Fondation Bon Départ de Canadian Tire	1 225	-
Fondation Michaud	500	-
*Dons affectés aux apports afférents aux immobilisations corporelles	(33 619)	-
Fondation J.A. Desève	-	30 000
Fondation de la Famille J.W. McConnell	-	3 000
Fondation Laure-Gaudreault	-	587
	<b>171 124 \$</b>	<b>106 517 \$</b>

**13. ACTIVITÉS**

	2023 (12 mois)	2022 (9 mois)
Grande Guignolée	713 205 \$	548 736 \$
Golf	82 972	-
Grande Collecte	59 850	-
Autres	85 673	65 202
	<b>941 700 \$</b>	<b>613 938 \$</b>

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**14. CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES**

	2023 (12 mois)	2022 (9 mois)
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Programme de soutien aux organismes communautaires	178 040 \$	102 643 \$
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale - Plan logistique transport durable	10 470	9 100
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Subventions salariales	38 423	27 428
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Mesures de formation	14 322	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Programme d'aide et d'accompagnement social - Action	3 600	3 000
Programme de Soutien à l'action bénévole (PSAB)	10 200	12 000
Emplois d'été Canada	7 685	3 306
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Concertation pour l'emploi	-	6 675
Emploi et développement social Canada	-	6 150
SPHÈRE	-	2 188
Contributions affectées au projet "Programme de récupération en supermarché"	(25 991)	(18 081)
Contributions affectées au projet "Transport"	-	(6 150)
	<b>236 749 \$</b>	<b>148 259 \$</b>

**15. PROJETS**

	2023 (12 mois)	2022 (9 mois)
<b>PRODUITS</b>		
Programme de récupération en supermarché	25 991 \$	18 081 \$
Après la cloche	10 080	11 589
Recevoir, transformer, donner	-	6 150
	<b>36 071 \$</b>	<b>35 820 \$</b>
<b>CHARGES</b>		
Programme de récupération en supermarché	191 266 \$	99 346 \$
Après la cloche	10 276	7 187
Recevoir, transformer, donner	79 345	30 062
	<b>280 887 \$</b>	<b>136 595 \$</b>

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**16. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION**

Les montants de charges pour les salaires et charges sociales ont été ventilés comme suit:

	<b>2023</b> <b>(12 mois)</b>	<b>2022</b> <b>(9 mois)</b>
Approvisionnement	22 669 \$	15 811 \$
Transport	109 844	71 351
Entrepôts	388 669	259 206
Liaison avec les organismes	93 555	31 366
Activités et redistributions aux organismes	155 456	84 195
Administration	174 304	173 364
Projets	238 322	122 419
	<b>1 182 819 \$</b>	<b>757 712 \$</b>

**17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué certaines opérations avec la filiale. Ces opérations ainsi que leurs montants s'établissent comme suit :

	<b>2023</b> <b>(12 mois)</b>	<b>2022</b> <b>(9 mois)</b>
Revenus de dons (75 % du bénéfice d'exploitation de la filiale)	- \$	14 363 \$
Revenus d'honoraires de gestion	21 661 \$	27 000 \$

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**18. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS INTERNES**

Les soldes et opérations de l'exercice en lien avec l'actif net grevé d'affectations internes sont les suivants:

	<b>Solde au</b> <b>début</b>	<b>Utilisation</b> <b>de l'exercice</b>	<b>Affectations</b> <b>(Désaffectations)</b> <b>de l'exercice</b>	<b>Solde à la fin</b>
Optimisation de la bâtisse (3 ans)	325 000 \$	(122 621) \$	222 621 \$	425 000 \$
Remplacement du matériel roulant (3 ans)	250 000	-	100 000	350 000
Frais exceptionnels - Contexte économique incertain (3 ans)	450 000	-	-	450 000
	<b>1 025 000 \$</b>	<b>(122 621) \$</b>	<b>322 621 \$</b>	<b>1 225 000 \$</b>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**MOISSON LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**19. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir. Au 31 mars 2023, il n'existait aucune concentration significative de crédit.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus, ses salaires et vacances à payer, ses dépôts des organismes et sa dette à long terme.

**20. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

